



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Discours d'Éric DUPOND-MORETTI, garde des Sceaux, ministre de la Justice

Cérémonie du 20^{ème} anniversaire des ÉRIS et inauguration du centre de formation et de sécurité de Fleury-Mérogis

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis – mardi 26 septembre 2026

- seul le prononcé fait foi -

Monsieur le préfet,
Monsieur le ministre,
Monsieur le maire de Fleury-Mérogis,
Mesdames, messieurs les élus
Monsieur le premier président près la cour d'appel de Paris,
Monsieur le procureur près le tribunal judiciaire d'Evry,
Monsieur le Secrétaire général de la mer,
Monsieur le Directeur de l'administration pénitentiaire,
Monsieur le Directeur Interrégional des services pénitentiaires,
Mesdames et messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de venir aujourd'hui à Fleury-Mérogis pour célébrer avec vous le 20^{ème} anniversaire de la création des équipes régionales d'intervention et de sécurité, plus connues sous le nom d'ÉRIS, qui chaque jour risquent leur vie pour assurer la protection des personnels pénitentiaires et de nos concitoyens.

Célébrer l'anniversaire de ces unités d'élite, c'est célébrer une formation d'excellence de l'administration pénitentiaire. C'est mettre en lumière les compétences d'exception de ses agents. C'est également l'occasion de montrer que les métiers pénitentiaires évoluent, et savent s'adapter aux enjeux nouveaux de notre époque, aux dangers auxquels nos services et nos personnels doivent faire face.

Si nous avons décidé aujourd'hui de fêter en grande pompe cet anniversaire, c'est aussi et surtout pour distinguer le courage de ceux qui servent quotidiennement dans les ÉRIS.

Créées il y a 20 ans, aujourd'hui nul n'en discute plus le fondement, ni l'utilité : l'épreuve des faits et la réalité carcérale ont donné mille fois raison à leurs concepteurs. Les ÉRIS ont vu le jour dans un contexte marqué en 2003 par les mutineries à la maison centrale de Clairvaux, la tentative d'évasion au centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure, et par une évasion spectaculaire par explosif à la maison d'arrêt de Fresnes.

Ces évènements ont souligné l'urgence de renforcer la sécurité dans nos établissements pénitentiaires et de spécialiser les personnels pour répondre aux crises dont les conséquences pourraient être

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

gravissimes. Les ÉRIS ont répondu à cet appel avec détermination et professionnalisme.

L'idée de la création de ces équipes d'intervention, dans ce tumulte auquel l'administration pénitentiaire est de si longue date accoutumée, est née de la pensée visionnaire du directeur de l'administration pénitentiaire de l'époque, Monsieur Didier LALLEMENT. Et celle-ci n'aurait pu aboutir sans le soutien et l'impulsion politique de l'un de mes prédécesseurs, Monsieur le Ministre Dominique PERBEN.

Je souhaite donc ici rendre un hommage appuyé et public à ces deux grandes figures ayant servi la difficile mission de protection de nos personnels, de nos établissements et de nos concitoyens.

Depuis 2003, les ÉRIS ont parcouru un long chemin. Initialement conçues pour assurer le rétablissement de l'ordre et la sécurisation des établissements pénitentiaires, ces équipes ont rapidement su évoluer et ainsi anticiper les nouvelles menaces.

Elles ont acquis de nombreuses compétences comme l'ont montré les démonstrations auxquelles nous avons assistées tout à l'heure.

Aujourd'hui, elles sont notamment spécialisées dans le transfèrement de personnes détenues à la dangerosité remarquable ou encore dans les interventions sur forcené retranché en cellule. Plus généralement elles sont sollicitées pour résoudre des crises les plus difficiles telle que les prises d'otage ou les mutineries.

Je pense aussi aux négociations qui sont régulièrement menées avec succès à l'occasion des incidents pour lesquels les ÉRIS sont mobilisées.

Ces unités d'élite interviennent également outre-mer pour soutenir les services pénitentiaires locaux confrontés à des situations délicates. Cela a été le cas en Nouvelle-Calédonie et plus récemment à Mayotte.

Mais les ÉRIS ne travaillent pas seules, le succès de leurs interventions est souvent le fruit d'un partenariat efficace avec les unités de la police et de la gendarmerie nationale, ainsi qu'avec les équipes d'intervention du ministère de l'intérieur, le RAID et le GIGN, sans lesquelles la formation et l'expertise des ÉRIS ne seraient pas ce qu'elles sont aujourd'hui.

N'oublions pas que ces équipes se sont d'abord construites par l'appui et le fruit d'échanges nourris, notamment au centre de formation de Saint-Astier, ou encore à l'occasion d'exercices conjoints menés à Clairvaux, à Lille-Loos ou au sein d'autres sites : une collaboration efficace de l'ensemble des unités d'intervention des forces de sécurité intérieure, qui dure encore, et je voudrais ici leur manifester toute ma reconnaissance.

Chers agents des ÉRIS, car c'est vous que nous célébrons aujourd'hui.

Vous qui incarnez courage et abnégation.

Vous qui êtes soumis à des modalités de recrutement particulièrement exigeantes, tant sur le plan physique que psychologique.

Votre discipline exemplaire et votre dévouement sans faille font de vous des acteurs clés dans le fonctionnement des services de l'administration pénitentiaire et plus largement du ministère de la Justice.

Votre capacité à agir avec sang-froid dans des situations de crise, à négocier avec habileté et à restaurer l'ordre en détention est inestimable.

Les actions que vous avez menées au cours de ces deux décennies ont permis à l'administration pénitentiaire de répondre de manière autonome à la quasi-intégralité des incidents de détention. C'est un exploit qui vous honore.

Vous assurez, quotidiennement, les missions les plus périlleuses et souvent les plus exposées. Missions qui méritent d'être connues davantage du grand public : c'est la raison pour laquelle j'ai souhaité donner à cet anniversaire une résonnance toute particulière.

Vous avez par ailleurs ouvert la voie à la diversification des missions et des métiers pénitentiaires : je pense aux brigades cynotechniques, aux équipes en charge des extractions judiciaires ou encore, désormais, aux équipes de sécurité pénitentiaire.

Et comme la menace en détention ne cesse d'évoluer et de prendre des formes différentes avec le temps, nous continuons d'innover et d'expérimenter de nouveaux dispositifs visant à renforcer la sécurité de nos établissements pénitentiaires.

Je veux évoquer notamment l'expérimentation qui sera lancée le 1^{er} novembre prochain avec la toute première brigade motorisée à l'ÉRIS de Paris, qui sera composée de 8 agents spécialement formés au sein du centre national de formation des motocyclistes de la police nationale.

Elle aura vocation à garantir une primo-intervention et une projection rapide d'effectifs des ÉRIS sur site, permettant une reconnaissance du terrain et un soutien immédiat à l'établissement.

Autre réflexion en cours, celle de l'utilisation des drones par les ÉRIS qui permettent de disposer d'un outil supplémentaire de renseignement et de surveillance pour assurer les manœuvres opérationnelles et la résolution des crises dans les conditions les plus sécurisées possibles.

Tout cela traduit encore une fois l'adaptation de nos équipes d'interventions à la réalité du terrain à laquelle elles sont exposées. Une réalité qui nécessite une formation permanente et des entraînements réguliers et particulièrement exigeants.

Et à cet égard justement, permettez-moi de mettre à l'honneur le nouveau centre francilien de sécurité que nous venons de visiter. Un budget de plus de 15 millions d'euros a été alloué à la réalisation de ce centre, dont la base spécialement dédiée aux ÉRIS constitue un véritable tremplin pour le développement de leurs compétences. Il comprend également un stand de tir et les espaces destinés à l'équipe cynotechnique de la DISP de Paris.

L'aboutissement de ce projet témoigne de la volonté constante du ministère de la Justice de renforcer l'expertise déjà pointue de ces unités d'élite.

Mesdames, messieurs,

A l'occasion de ce vingtième anniversaire, nous honorons le passé, célébrons le présent, et regardons avec confiance vers un avenir où les ÉRIS continueront de jouer un rôle essentiel dans la préservation de notre ordre républicain.

Elles constituent une filière d'excellence et sera encore mieux reconnue grâce à la réforme statutaire historique que je porte pour les personnels de surveillance et le corps de commandement.

Je voudrais conclure mon propos, sur cette phrase de Jean Jaurès qui disait que le courage, c'est « d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ». Je crois qu'il s'agit là du fondement même et de la raison d'être de cette unité d'élite que vous représentez aujourd'hui.

Je vous remercie.